

Image not found or type unknown



Accident voiture materiel responsable non assuré

Par **Kingtik**, le **11/03/2016** à **18:59**

Bonjour, Aujourdhui j'ai eu un accident de voiture (arrêtée au feux rouge, une personne m'a percutée par derrière). On a rempli un constat. Rentrée à la maison, il me contacte pour me dire que son assurance n'est pas valide (elle a été résiliée), il me demande de patienter jusqu'à lundi pour qu'il puisse souscrire un nouveau contrat. Si j'envoie tout de même le constat, qui va m'indemniser ? Le délai sera t-il plus long ? Merci pour vos réponses.

Par **chaber**, le **12/03/2016** à **07:20**

bonjour [citation] Il me demande de patienter jusqu'à lundi pour qu'il puisse souscrire un nouveau contrat [/citation] S'il s'assure le 14 mars l'accident du 11 étant antérieur ne sera jamais pris en charge. Comment êtes-vous assuré ?